

## Pilier renforcé de géographie à 90 ECTS

Procédure pour le renforcement du pilier principal géographie :

- L'étudiant qui souhaite obtenir 20 ECTS de renforcement est invité à consulter la liste de cours proposés dans le plan d'étude du BA de géographie.
- L'étudiant choisit une des orientations proposées dans le plan d'étude (Economie-Démographie, Géographie physique ou Sciences humaines) qu'il suivra en deuxième et troisième année. Il ne peut acquérir des crédits que dans l'orientation qu'il a choisie.
- L'étudiant compose, à l'intérieur de son orientation, son plan d'étude directement en s'inscrivant sur IS-Academia, comme pour les autres cours.
- Pour les cours pris à l'extérieur de l'Institut de géographie, l'étudiant est responsable de s'assurer auprès de l'enseignant du cours choisi qu'il est accepté.
- Les cours correspondant à une orientation mais ne figurant pas explicitement dans le plan d'étude devront faire l'objet d'une demande préalable à [Secretariat.Geographie@unine.ch](mailto:Secretariat.Geographie@unine.ch).
- Il est suggéré aux étudiants choisissant le renforcement de soumettre l'ensemble du plan d'étude prévu à [Secretariat.Geographie@unine.ch](mailto:Secretariat.Geographie@unine.ch).